

# PGEE

## Formulaire demande de raccordement

Permis de construire N° ..... / 20.....

Maître d'ouvrage : .....

Auteur du projet : .....

Localité : .....

Parcelle n° : .....

Rue : .....

### Données de base

#### Zones de protection des eaux souterraines :

S1       S2       S3       Au       Zu       ...

#### PGEE – Système d'évacuation des eaux réel (selon PGEE)

- Système unitaire
- Système séparatif (évacuation des eaux pluviales dans cours d'eau)
- Système séparatif (évacuation des eaux pluviales par infiltration)
- Système modifié (partie des eaux pluviales évacuées vers la STEP)

#### Type de construction

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Habitation                           | <input type="checkbox"/> Bureau                |
| <input type="checkbox"/> Mixte : commerce, bureau, habitation | <input type="checkbox"/> Construction agricole |
| <input type="checkbox"/> Restauration, hébergement            | <input type="checkbox"/> Industrie alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Industrie et artisanat               | <input type="checkbox"/> .....                 |

## Plan des conduites et aménagements extérieurs

Plan n° : .....

Echelle : .....

Date du plan : .....

Réseau d'eaux usées, raccordement au  Réseau communal  Réseau SEPE

### Raccordement au réseau

Entre la chambre n° ..... et .....

Sur la chambre n° .....

Altitude de raccordement : .....

### Conduite projetée

Diamètre de la conduite : .....

Type de tuyau : .....

Pente : .....

....., le .....

**Signature du requérant :** .....

**Transmettre demande d'autorisation au SEPE en cas de raccordement sur le réseau intercommunal (2 exemplaires des plans)**

A remplir par le SEPE

Conditions : Le requérant avise le SEPE de l'achèvement des travaux (tél. 032 466 33 66). Le remblayage de la fouille ne peut avoir lieu avant le relevé et l'accord de ce dernier. Si le remblayage est réalisé sans l'accord du SEPE, ce dernier peut exiger le dégagement du raccordement pour contrôle au frais du requérant. Les plans d'exécution correspondant aux travaux effectués sont à remettre au SEPE sans délai, dès l'achèvement des travaux.

**Autorisation du SEPE :**

Timbre et signature :

Porrentruy, le .....